

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 11 septembre 2023
*Grefe + Bourse_0135 + 9110_Communications +
Finances_FJ*

Dépassement de la masse salariale budgétisée

Madame la présidente, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers,

Entre le deuxième semestre 2022 et l'année 2023, des remplacements de personnel par suite de départs à la retraite, de démissions et licenciements ont généré des modifications de coût concernant la masse salariale globale de notre personnel communal. Certains de ces montants étaient connus, avaient été estimés et portés au budget. Dans d'autres cas, la municipalité a dû se séparer de collaborateurs et renforcer les effectifs de manière ponctuelle ou prolonger/différer certains départs de quelques mois. Ceci a engendré des plus et des moins en termes de salaire qui ne sont pas faciles à chiffrer avant la clôture définitive des comptes.

Sur 2022 l'impact était finalement assez faible comme vous avez pu le voir dans le dernier PA des comptes, mais sur 2023, il est encore trop tôt pour le dire tant que l'exercice n'est pas terminé. Ce qui est sûr, c'est qu'une partie sera prise en compte par les montants supplémentaires qui avaient été mis au budget pour anticiper les doublons lors des remplacements prévus et annoncés. Dans certains cas, les départs sont intervenus avant même que l'on ait pu recruter les remplaçants, ce qui génère certaines économies parfois compensées ou pas par des aides externes ou des mandats. De manière générale les surcoûts et les économies auront un impact réel, difficile à quantifier sur le résultat final de nos comptes 2023, mais on peut estimer à ce jour le dépassement budgétaire entre CHF 50'000.- et CHF 60'000.- environ.

Dans ce montant est compris le nouveau poste créé dès le 1^{er} octobre 2023 et qui est apparu comme primordial par la Municipalité pour renforcer notre service des travaux, constructions & urbanisme. Cette réflexion était menée depuis pas mal d'années et au printemps 2021 la décision de compléter notre effectif a été prise. Toutefois, d'entente avec notre chef de service sur le départ, nous avons décidé d'attendre l'entrée en fonction de Monsieur Cédric Morier pour l'associer pleinement à cette démarche et partager notre vue et nos réflexions.

La Municipalité